



Nicolas Berrod  @nicolasberrod

Follow

Dans un communiqué, le Comité de suivi contre les violences sexistes et sexuelles de LFI indique avoir été saisi samedi "d'un témoignage relatant des faits supposés de violences sexuelles reprochées à Taha Bouhafs" et pointe la "gravité des faits supposés".

Communiqué du Comité de suivi contre les violences sexistes et sexuelles de la France insoumise

Suite aux publications de Mediapart et BFM concernant des accusations à l'encontre de Taha Bouhafs nous tenons à préciser les éléments suivants :

- > Le comité de suivi contre les violences sexistes et sexuelles, mis en place au sein de la France insoumise, a bien été saisi le samedi 7 mai d'un témoignage relatant des faits supposés de violences sexuelles reprochées à Taha Bouhafs.
- > Sur cette base, vu l'urgence de la situation, une procédure a été enclenchée immédiatement au sein de la France insoumise. Dans ce cadre, Taha Bouhafs a été confronté aux accusations dont il faisait l'objet ce lundi 9 mai.
- > Il lui a été signifié qu'en raison de la gravité des faits supposés, par principe de précaution, et conformément aux textes définissant les principes du mouvement, la France insoumise pouvait être amenée à ne pas l'investir.
- > Après cette confrontation et avant même la fin de notre procédure interne, Taha Bouhafs a fait le choix de renoncer de lui même à l'investiture pour les élections législatives.
- > Suite à ce retrait, le travail du comité de suivi se poursuit pour accompagner et orienter vers les structures adaptées les femmes qui ont parlé. Il se tient à disposition pour recevoir les éventuels témoignages d'autres femmes.
- > Conformément au souhait exprimé par l'auteur du témoignage, et dans le respect des règles de confidentialité auxquelles s'astreint le comité de suivi, aucune information n'a été rendue publique par nos soins.
- > C'est la publication d'informations dans la presse qui nous conduit aujourd'hui à nous exprimer publiquement dans un souci de transparence et dans le respect du principe de présomption d'innocence sur les méthodes mises en œuvre au sein de la France insoumise pour prendre en compte la parole des femmes et faire face au fléau des violences sexistes et sexuelles.

5:30 AM - 11 May 2022

36 Retweets 61 Likes



7

36

61



Nicolas Berrod  @nicolasberrod · 4h

Confronté à ces accusation lundi, Taha Bouhafs a été informé que "la France insoumise pouvait être amenée à ne pas l'investir".

